Subventions mode d'emploi - 2015

Achat de livres

Organisme

Conseil régional PACA
Hôtel de Région
Service culture
27 place Jules Guesde
13002 MARSEILLE
Chargé de mission au livre et à la lecture : Gilles BEGUSSEAU
Téléphone : 04 91 57 54 28

1. **conditions**
   - bibliothèque municipale ou bibliothèque associative (liée par convention avec la collectivité),
   - achats faits en priorité dans les librairies de la commune,
   - achats auprès d'éditeurs PACA.

2. **modalités**
   - Fonds Régional d'Acquisition de Livres (F.R.A.L.)
   - Courrier indiquant le souhait de développer un fonds privilégiant des ouvrages **sur - et de –** la région
   - Concerne les livres et les documents multimédia (DVD)
   - Dossier à déposer fin octobre pour l'année suivante

3. **montant**

   60 % maximum pour un plafond d'acquisitions de 5 000 €
   - si la commune a moins de 10 000 hab., 15 % du coût de l'opération globale acquis chez les éditeurs de la région PACA
   - si la commune a plus de 10 000 habitants, 50 % du coût global pour les éditeurs PACA

4. **pièces du dossier**

   Plan de financement faisant apparaître le montant à la charge du F.R.A.L. **et** à la charge de la bibliothèque.